

**Question avec demande de réponse écrite E-000948/2018  
à la Commission**

Article 130 du règlement

**Eric Andrieu (S&D), Marc Tarabella (S&D) et Maria Noichl (S&D)**

Objet: Vaches fantômes aux Pays-Bas

Les autorités sanitaires néerlandaises ont fait la découverte, par le biais de contrôles en janvier dernier, d'une fraude à la production de lait et aux réglementations européennes en matière de pollution. Alors que 8 000 fermes laitières sont soupçonnées sur les 23 000 existantes, le gouvernement néerlandais a décidé d'en bloquer plus de 2 000 début février.

Cette fraude massive consiste à ne pas enregistrer les génisses fraîchement vèlées comme vaches laitières en attribuant leurs veaux aux vaches laitières déjà enregistrées. Ces exploitations, en agrandissant leur cheptel et en contournant les quotas européens d'émissions polluantes, déséquilibrent l'offre et pénalisent le reste des producteurs européens, déjà touchés par la crise de surproduction actuelle.

- 1) Quelles mesures la Commission compte-t-elle prendre pour faire face à cette fraude d'envergure qui risque de pénaliser l'ensemble de la filière laitière européenne?
- 2) Au regard de ces nouveaux éléments, la Commission envisage-t-elle de mettre fin aux dérogations sur les émissions polluantes dont bénéficient les Pays-Bas?